

REDÉVELOPPEMENT DU SITE DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

Compte rendu de la rencontre entre la commission de consultation et les promoteurs du projet

Mardi, le 7 février 2017, 16h30

Étaient présents :

Promoteurs :

M. Brian Fahey, urbaniste et président, Fahey et Associés;
M. Jean-Pierre Letourneux, architecte et associé, Meknes Shooner
Letourneux architectes.

Commission de consultation de l'OCPM :

Mme Hélène Laperrière, présidente;
Mme Danielle Landry, commissaire;
M. Arlindo Vieira, commissaire;
M. Richard Brunelle, secrétaire de commission.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre

La présidente souhaite la bienvenue. Les participants se présentent.

2. Cadre de la consultation publique

On rappelle le mandat et l'objet de la consultation à venir. Le code de déontologie des commissaires est déposé.

3. Déroulement de la consultation publique

- Rappel des principales dates liées à la consultation : 21 février pour la soirée d'information et 20 mars pour la présentation des mémoires. Dans les deux cas, des séances supplémentaires pourraient s'ajouter le lendemain ou le surlendemain. L'avis public a été rendu public le 6 février, la documentation sur le projet est maintenant en ligne et le dépliant d'invitation sera distribué dans les prochaines journées.
- Brève présentation du déroulement général d'une soirée d'information et dépôt d'une courte note descriptive.

4. Rôle des porte-paroles et des personnes ressources

- Les présentations respectives d'Arrondissement et du promoteur seront d'une durée de 20 minutes; c'est l'arrondissement qui débutera.
- Trois représentants des promoteurs, MM Goulet, Fahey et Letourneau, siégeront à l'avant. Ils présenteront le projet immobilier en s'appuyant sur un diaporama (« power point »). Par ailleurs, des personnes ressources seront présentes dans la salle, et disponibles pour répondre, au besoin, à diverses questions du public.
- Des copies papier du diaporama, en version anglaise, seront disponibles à la table d'accueil.
- Le promoteur a transmis à l'Office une maquette virtuelle de son projet immobilier. Celle-ci sera intégrée au site web de la commission et présentée dans l'environnement bâti du projet afin de le visualiser le

mieux possible. Le cas échéant, certaines images fixes tirées de cette maquette virtuelle pourraient être incluses dans le diaporama du promoteur.

- Afin de voir aux questions d'organisation plus pointues liées à la soirée d'information (support informatique, chevalets, cartons de présence, etc.), l'adjointe à la logistique de l'Office entrera en relation avec le professionnel désigné à cette fin par le promoteur.

5. Documentation

- Revue de la documentation mise en ligne. Le promoteur indique son intention d'ajouter un nouveau document à la liste déjà déposée.

6. Questions susceptibles d'être soulevées

- Survol sommaire de quelques enjeux susceptibles d'être soulevés au cours de la soirée d'information.

La réunion est levée à 18h00